

# SWISS DRG

## UN INSTRUMENT QU'IL FAUT APPRENDRE À UTILISER

**Dr Dominique Robert** | Médecin-chef | Hôpital de La Providence, Neuchâtel

Les DRG, c'est un peu comme l'invention de la roue. Ça tourne rond, sauf si on l'utilise pour remplir des carrés. Neuchâtel connaît l'usage des DRG depuis plusieurs années maintenant. Pour autant, la maîtrise de l'instrument n'est peut être pas encore optimale. En premier lieu, les DRG représentent un instrument de financement hospitalier : il s'agit donc d'un système de rétribution des prestations. Or, le canton utilise les DRG pour planifier l'octroi de prestations aux établissements. Fonctionner ainsi, c'est produire le résultat pour planifier la cause. En somme, utiliser ces DRG pour en faire un instrument de planification est tout à la fois faux sur le principe et susceptible de produire des résultats non significatifs et, partant, non conformes à la réalité hospitalière.

### Dans les faits, cela donne ceci :

les DRG sont – nous l'avons dit – une technique de financement hospitalier basée sur le principe qu'un même diagnostic consomme les mêmes prestations médicales. Ils tiennent compte dans une large mesure des co-morbidités par exemple un diabète, une hypertension ou un cancer, ainsi que des complications survenant au cours de l'hospitalisation.

La nouvelle LAMal qui entre en vigueur au début de 2012 se proposait d'introduire une plus grande transparence dans les coûts de la santé et notamment dans les coûts hospitaliers. Les DRG devaient contribuer à cette transparence.

**“L'ETAT VA DÉBOURSER EN 2012 PLUS DE 90 MILLIONS DE FRANCS, QUAND PAR LE BIAIS DES DRG, LES CAISSES ET L'ETAT DEVRONT PAYER RESPECTIVEMENT 55 ET 66 MILLIONS DE FRANCS”**

Le problème est ici le suivant : le mode de financement basé sur les DRG doit idéalement permettre à la fois de comparer les coûts et les prestations des établissements hospitaliers et permettre – à Neuchâtel tout au moins – de planifier les prestations offertes dans chaque établissement. Outre que l'instrument, on l'a vu, est incomplet et indûment utilisé, il ne déploie finalement aucun effet réel sur un établissement hospitalier cantonal, même autonomisé. Si en effet l'établissement cantonal – rémunéré sur le principe des DRG –

ne couvre pas ses frais, c'est inévitablement l'Etat qui interviendra en seconde main pour combler le déficit.

Dès lors, les DRG ne remplissent plus leur office puisqu'ils ne couvrent plus la prestation en tant que tel, mais qu'ils en couvrent une partie et que le fisc demande aux contribuables de se substituer à la part manquante. Pour Neuchâtel par exemple, hors le système des DRG et au titre de remboursement des prestations d'intérêt général, l'Etat va déboursier en 2012 plus de 90 millions de francs, quand par le biais des DRG, les caisses et l'Etat devront payer respectivement 55 et 66 millions de francs.

On le voit, le système des DRG n'est pas la panacée, surtout s'il est utilisé comme outil de planification, comme a tenté de le faire le canton de Neuchâtel. Au mieux, il pourrait rendre compte des hospitalisations électives (**diagnostic de vésicule ou d'opération de la hanche**). Par contre pour toutes les hospitalisations sur le mode de l'urgence, le DRG ne sera connu qu'une fois le patient sorti de l'hôpital et ne peut donc pas être utilisé comme outil de planification.

Pour autant, il n'est plus temps de le contester. Le système doit être mis en œuvre et il le sera dès l'an prochain. Mais il revient aux professionnels de la santé d'épauler l'Etat et le Département dans la mise en œuvre de ces DRG : les expériences, la connaissance du terrain permettront sans doute de remettre un peu d'équilibre dans le déséquilibre.



## IMPRESSUM

### Président

Dr Pierre-Yves Bilat | Rue du Parc 79  
2300 La Chaux-de-Fonds | T. 032 913 07 07

### Rédaction | Secrétariat médical

Dr Reza Kehtari | Hôpital neuchâtelois-Portalès  
2000 Neuchâtel | T. 032 713 36 00  
E-mail reza.kehtari@ne.ch

### Secrétaire SNM

Etude Walder-Klauser-Schwab | Grand-Rue 36b  
2108 Couvet | T. 032 863 21 71

### Graphisme

Pao Design | 5, rue du Temple  
2072 Saint-Blaise | T. 032 710 18 28  
E-mail robin@paodesign.ch

### Impression

Messeiller H. SA  
Rue de Saint-Nicolas 11 | 2000 Neuchâtel

Parution 4 fois par an.  
ISSN N° 1664-3216